



INFO-FLASH MELSHEIM

Janvier 2014

SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi de 13h30 à 16h et vendredi de 17h30 à 19h30

Tel: 03 88 91 52 62 - Fax 03 88 89 93 72

mairie.melsheim@payszorn.com

**ATTENTION - LA MAIRIE SERA FERMEE DURANT LA SEMAINE
DU 24 au 28 FEVRIER 2014**

CALENDRIER DES RATTRAPAGES DE RAMASSAGE POUR 2014

| Jour férié | | Flux | Jour de rattrapage |
|------------------------|--|--------------------|------------------------|
| lundi 21 avril 2014 | | Collecte sélective | samedi 19 avril 2014 |
| lundi 14 juillet 2014 | | Collecte sélective | samedi 12 juillet 2014 |
| mardi 11 novembre 2014 | | Ordures ménagères | jeudi 13 novembre 2014 |

A NOS AMIS LECTEURS



Nous demandons aux adhérents de la bibliothèque municipale de Melsheim qui souhaitent renouveler leur inscription de bien vouloir se rendre à la mairie **pour régler leur cotisation 2014, qui est due en début d'année.** En ce qui concerne les personnes qui se **sont inscrites récemment**, nous vous demandons de bien vouloir **passer à la mairie pour régler votre cotisation.**

Il subsiste un certain nombre de livres qui sont toujours empruntés. Nous demandons aux lecteurs qui les ont en leur possession de les **rapporter au plus vite, merci de votre compréhension.**

Nous vous rappelons que les enfants peuvent, après inscription, emprunter gratuitement des livres jusqu'à l'âge de 16 ans, au-delà la cotisation annuelle **s'élève à 5,00 euros.**

OBJETS TROUVES



- Un **trousseau de 4 clés** avec un porte-clés portant l'inscription « Melsheim » a été trouvé par l'accueil du **magasin CORA** de Mundolsheim. Ils sont déposés en mairie de Melsheim.

- Une clé a également été trouvée lors du nettoyage de la salle polyvalente, après **la fête des seniors** du 19 janvier 2014.

LE CIVISME EST L'AFFAIRE DE TOUS

Nous demandons aux propriétaires de chiens de s'assurer que leurs animaux **ne laissent pas leurs déjections dans les rues du village.**

Merci de les ramasser.

La **rue de l'École** et l'avant de **l'escalier de la Mairie** sont particulièrement la cible des déjections des animaux, nous vous demandons **de respecter l'hygiène et le confort de tous les administrés,**

Par ailleurs, nous vous rappelons que **l'accès au cimetière de la commune est formellement interdit aux chiens.** Veuillez vous conformer à cette règle.

Nous vous demandons encore une fois d'éviter strictement la divagation de vos animaux.

